

Marie Moret à madame veuve Laporte, 23 mai 1896

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [23 mai 1896](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Roger et Laporte](#)

Lieu de destination 7, rue des Saintes-Maries, Nîmes (Gard)

Description

Résumé Sur les corrections des épreuves pour le prochain numéro du *Devoir*.

Notes La fin de la lettre n'a pas été copiée

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

Informations sur le document source

Cote Inv. n° 1999-09-57

Collation 1 p. (127r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise Familistère
23 mai 1896

Mémoire Mme Laporte.

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre daté 21 courant.
Les opéras des pages Godin et de l'article abominable me sont arrivés ce matin.

Par raisons de travail je retourne à M. Pascaliz lui-même l'œuvre de ton article, en lui disant d'y donner pied de nous la suite voulue.

Par ce même courrier, je vous retourne l'œuvre des pages Godin et vous prie instantanément de bien veiller

aux corrections indiquées.
Pour le cas où mes indications manqueraient de clarté, je vous signale spécialement que lorsque je demande "plus petits caractères" en face des caractères gros, j'entends les caractères gros petits comme ceux dont vous avez fait usage page 391 aux mots : Consul général des Unions.

Quand je demande :
Caract., j'entends qu'on mette les caractères ordinaires du tout courant.

Je me confie à vous pour la parfaite élévation des choses et vous prie